

RECENSEMENT MILITAIRE – JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Toute personne de nationalité française, doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans dans les 3 mois qui suivent son anniversaire, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Comment se faire recenser pour la journée de la défense ?

Le recensement a lieu à la mairie du lieu du domicile. Il faut se munir d'un document officiel d'identité avec photographie (carte nationale d'identité ou passeport), du livret de famille et, le cas échéant, d'un document prouvant la nationalité française en cas de naissance à l'étranger.

A cette occasion, le maire délivre une attestation de recensement et une fiche d'information sur le service national.

Que faire en cas de changement de domicile ou de situation familiale ?

Après s'être fait recenser, l'intéressé doit le signaler au centre du service national, jusqu'à l'âge de 25 ans, notamment au moyen du formulaire Cerfa n° 11718*05.

Qu'est-ce que la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ?



Véritable rendez-vous citoyen, la JDC est l'occasion de rappeler les valeurs de la République et les notions de droits et devoirs mais aussi de vivre ensemble. L'objectif est aussi d'amener les jeunes à prendre conscience de la légitimité de la défense et de la nécessité des moyens à lui consacrer. En fin de journée, un certificat de participation est remis : **il est obligatoire et requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, certificat d'aptitude professionnelle, baccalauréat...)**

Une NOUVELLE application pour mobile

L'application permet aux jeunes de :

- **Géolocaliser** leur site de JDC via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet en temps réel ;
- **Retrouver** toutes les informations pratiques sur la JDC et son déroulement (adresse, horaires, temps de trajet à pied entre la gare/arrêt de bus et le site, pièces à fournir, programme de la journée...)
- **Prendre** contact plus facilement avec les organisateurs afin de traiter les demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...)
- **Obtenir plus d'informations sur les opportunités de carrières** au sein des armées et de la gendarmerie, sur le service civique ou les missions locales

POUR ANDROID :

le mot clef de recherche est « *Ma JDC Mobile* » ou « *DIRISI* »



POUR APPLE :

pour la version iPhone, sur « iTunes » avec, pour la rechercher, les mots clefs suivants : *jdc, journee defense, journee defense citoyen, citoyennete*

